

# La Gingolaise

## franco suisse



Tourisme, événements et loisirs

# Quelle année !

Projets et environnement

p.06

Un plan d'action  
pour les alpages

Culture

p.18

Les Perles de  
Saint-Gingolph  
renaissent !



# Éditorial

Au terme de l'année 2019 placée sous le signe des 450 ans d'amitié franco-suisse, c'est les yeux pleins de lumière que nous refermons le livre de splendides festivités. Tous nos remerciements doivent aller à Saint-Gingolph Promotion Évènements et aux bénévoles pour le magnifique cadeau qui a été offert aux habitants et visiteurs du village, et dont les prochaines pages nous proposent une retrospective teintée de joie et d'une pincée de nostalgie.

2020 sera l'année des grands travaux du siècle avec la poursuite de la réparation du quai André Chevallay, indispensable pour le sauver de la ruine. La priorité sera également donnée à la protection de notre eau, à Brêt ou dans les hauts de Saint-Gingolph côté suisse, ainsi qu'à la mise en valeur de la châtaigneraie.

Les autorités communales ne sont pas seules à promouvoir notre patrimoine culturel. La relance de la production artisanale de perles par un entrepreneur courageux nous montre que nul défi n'est impossible lorsque la volonté est là. Redécouvrir nos traditions et les mettre au goût du jour, mettre en valeur notre ADN, offre autant de perspectives dans le domaine du tourisme, de l'environnement pour toutes les personnes qui veulent devenir acteur du développement de Saint-Gingolph.

2020 s'ouvre également avec en ligne de mire deux temps forts de notre vie démocratique, puisque successivement, en mars

et en octobre, le temps des élections municipales et communales, en France et en Suisse, va ouvrir le débat sur le développement, le cadre de vie, la gouvernance de notre village franco-suisse, sur l'avenir qui sera tracé pour les prochaines années. Nous formulons le souhait que la qualité et le fond du débat démocratique priment sur les attaques personnelles. La bonté d'âme, la qualité d'écoute, le dialogue, la concorde sont des valeurs fortes de nos cultures démocratiques qui s'ancrent dans des socles moraux dont nous sommes les garants. Les élections sont aussi une chance pour fonder des bases saines de défense de l'intérêt public. Le mandat donné aux élus doit être celui de la confiance et non conduire à la défiance.

Tel est le vœu que nous formulons pour l'année 2020 car l'avenir ne peut se construire que sur des instances communales stables, ouvertes et légitimes.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2020 sur les rives de notre beau Léman.

**Géraldine Pflieger**  
Maire de Saint-Gingolph

**Werner Grange**  
Président de Saint-Gingolph

# Sommaire

## Projets et environnement

- 04 Quai André Chevallay : les 8 étapes du chantier du siècle
- 06 Des améliorations structurelles en vue pour nos alpages

## Vie quotidienne et pratique

- 09 La Maison Médicale est pleinement opérationnelle  
Annonce légale
- 10 La section de sauvetage de Saint-Gingolph
- 11 Une belle édition du Noël des Ainés  
Un champion européen à Saint-Gingolph !

## Regards franco-suisse

- 12 Retours en images sur la Grande Fête de l'Amitié franco-suisse

## Tourisme, événements et loisirs

- 14 Une année éprouvante mais riche en expériences
- 15 Le Château est devenu Moulinsart-sur-Morge
- 16 Saint-Gingolph a la Belle-époque des Perles du Léman

## Côté suisse

- 18 La réhabilitation de la châtaigneraie prend son envol
- 19 Traitement des déchets : un compte autofinancé !
- 20 Redonner ses lettres de noblesse au Conseil communal

## Côté français

- 22 Un nouveau porte-outils pour une voirie toujours mieux entretenue  
Factures d'eau : nous vous devons des excuses !
- 23 Un nouveau réseau d'eau à Brêt et des sources protégées  
Une cérémonie sobre et belle
- 24 *Le programme du 1er semestre 2020*

### La Gingolaise franco-suisse

Numéro 5 - Hiver 2019-2020

Une publication semestrielle éditée conjointement par les communes de Saint-Gingolph (Suisse et France).

**Responsables de la publication :** Géraldine Pflieger et Werner Grange

**Photos :** Saint-Gingolph Promotion Évènements, Justine Grandcollot

**Maquette et mise en page :** Joël Grandcollot-Bened

**Dépot légal :** décembre 2019

**Tirage :** 2'000 exemplaires sur papier recyclé





Projets  Géraldine Pflieger

# Quai André Chevallay : les 8 étapes du chantier du siècle

Cet automne, les travaux de réparation des quais ont avancé conformément au planning initial. La première machine n'étant pas assez puissante, la seconde de 120 tonnes, une des plus puissantes de France, est parvenue à maintenir la cadence attendue en forant tout en douceur et sans vibrations les 160 pieux, tous équipés de leur cage d'armement, au rythme de 6 à 8 pieux par jour.

Ces travaux pharaoniques à l'échelle de notre commune suscitent la curiosité d'un grand nombre d'habitants qui se passionnent pour la vie de notre village. Nombre sont ceux qui nous ont demandé de présenter les différentes étapes et méthodes de la réparation et du sauvetage en cours. Vous trouverez ci-après les différentes phases du chantier à venir, dont la toute prochaine est le coulage des longrines qui se situent sous le quai et relieront les pieux entre eux.

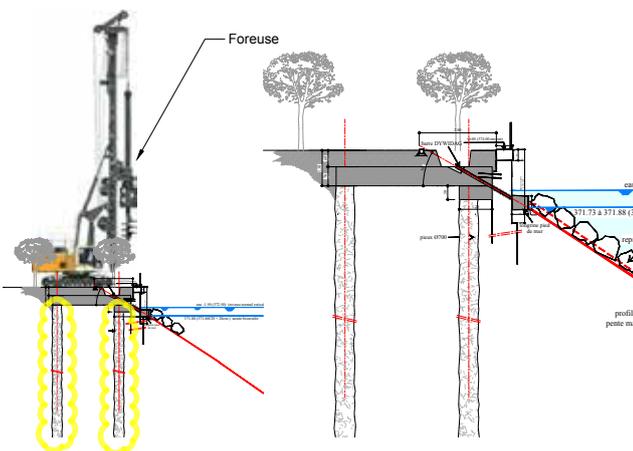
En parallèle, les travaux de réaménagement de la surface du quai se poursuivront au fur et à mesure de l'achèvement des travaux de réparation.

En janvier, vont aussi commencer les travaux du parking de la plage et le réaménagement de la portion du quai qui ne nécessite pas de réparation entre le feu de la plage et jusqu'à l'immeuble Mont-Blanc.

Les travaux se poursuivront durant l'été mais surtout dans le Lac, avec la pose des enrochements et avec des travaux de finitions sur terre qui provoqueront moins de nuisances. Ceci nous permettra de viser un achèvement des travaux au bord du Lac au printemps 2021 pour un été 2021 sous les meilleurs auspices.

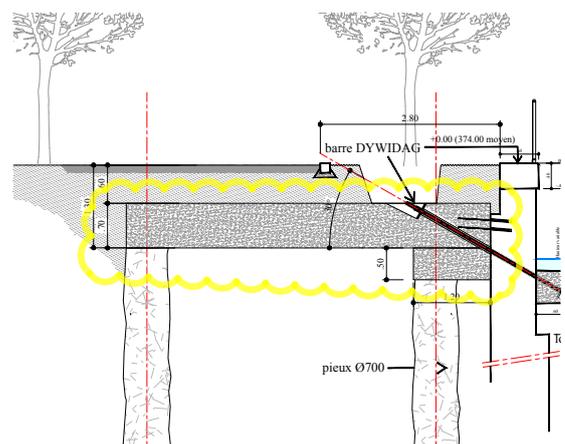
## Phase 1 (achevée) : réalisation des 160 pieux

Automne 2019



## Phase 2 : longrines entre les pieux

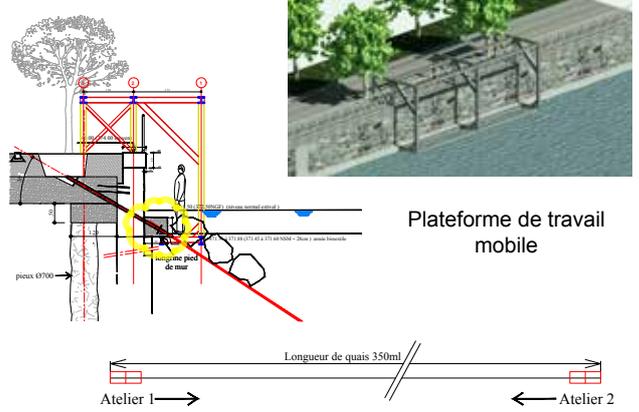
Janvier-février 2020



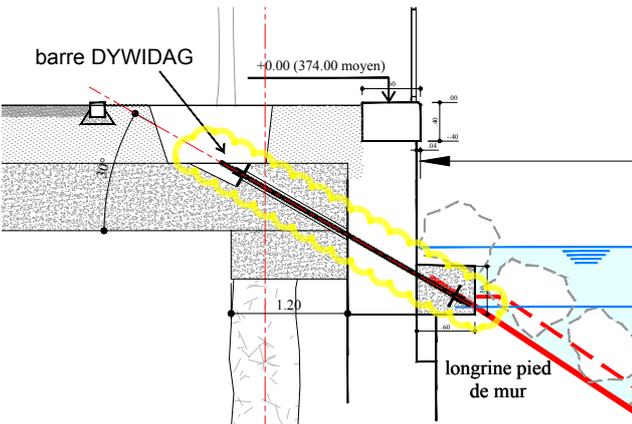
**Phase 3 : estacade Est, vers la crêperie**  
Janvier-février 2020



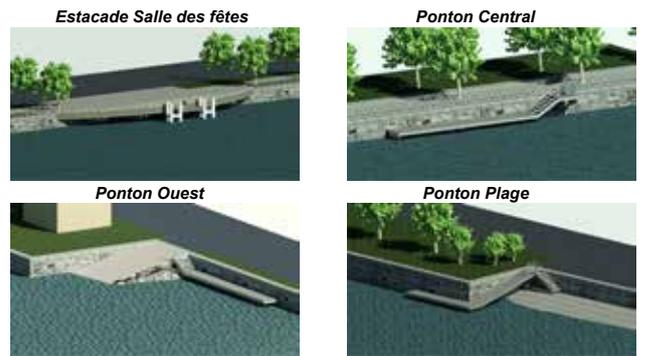
**Phase 4 : coulage longrines pied de mur**  
Février-avril 2020 (basses eaux des années bissextile)



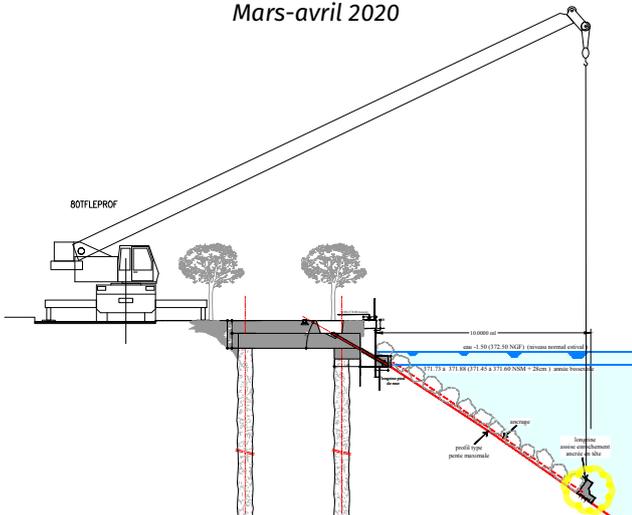
**Phase 5 : mise en tension des barres DYWIDAG**  
Mars-avril 2020



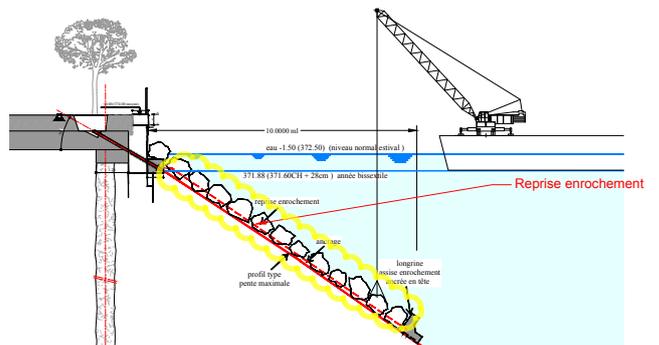
**Phase 6 : Appontements et estacades**  
Avril-mai 2020



**Phase 7 : mise en place des longrines pour enrochement**  
Mars-avril 2020



**Phase 8 : Reprise de l'enrochement**  
Avril-juin 2020





# Des améliorations structurelles en vue pour nos alpages

La Commune et la Bourgeoisie de Saint-Gingolph (Suisse) ont pour projet l'amélioration des installations des alpages de l'Au-de-Morge et de Lovenex. Ce projet répond aux besoins d'amélioration fonctionnelle des bâtiments et de l'accès, à la sécurisation des dangers naturels, aux exigences de protection des zones de sources ainsi que des normes sanitaires liées au procédé de fabrication fromagère. Une partie de ces exigences a fait l'objet de demandes de l'autorité cantonale pour la mise en conformité assortie d'un délai d'exécution.

Le présent projet coordonne et rassemble les études des spécialistes en architecture, génie civil, géologie et environnement. Il sert de document de communication avec les Services de l'État du Valais, de demande de subvention et de demande de permis de construire.

Le périmètre du projet comprend les alpages de l'Au de Morge et de Lovenex ainsi que la route d'accès au départ de la RC 263 Saint-Gingolph-Novel. Situé dans le vallon de la Morge, l'alpage de l'Au de Morge comprend les pâturages en rive droite de la Morge entre 1'100 et 1'400 m d'altitude. L'alpage de Lovenex comprend les pâturages environnant le Lac de Lovenex

entre 1630 et 1755 m.

Selon les dispositions de la loi sur les constructions, les projets hors zone à bâtir sont soumis à approbation par les services administratifs et juridiques du Canton et à décision du Conseil d'État. Les documents nécessaires à l'analyse du dossier sont les documents de projet (plans, rapports), le formulaire pour constructions hors zone ainsi que les annexes pour l'accord des propriétaires et au cas par cas les documents demandés par les services concernés.

Faisant suite à la demande préalable et aux nombreuses séances sur place avec les Services cantonaux concernés, il est convenu que le Service de l'agriculture coordonne le traitement du dossier dans la procédure cantonale. Sont également directement concernés les Services des forêts, des cours d'eau et du paysage pour les aspects liés aux dangers naturels, le Service de l'environnement principalement pour les aspects de protection des sources et des eaux souterraines et le Service des denrées alimentaires pour les aspects de production fromagère.



**Vue d'ensemble du site de l'Au-de-Morge.**

BÂTIMENT

DIGUE

PLACE DE TRAITE

## La mise aux normes des alpages

L'exploitation agropastorale fait l'objet d'une demande de mise en conformité du Service des denrées alimentaires portant les charges suivantes :

- Réfection de la fromagerie et des chalets : fermeture de la trappe d'accès au galetas ; cloisonnement du dépôt de planches à fromage ; Création de chambres dans le chalet pour le personnel.

Ainsi qu'une demande du Service de la protection de l'environnement portant les charges suivantes :

- Interruption du rejet de petit-lait en zone Sh : utilisation de la fosse à lisier, épandage.
- Déplacement ou étanchéité de la place de traite en zone Sh ;
- Mise en conformité des places de traite pour les aspects de la surface de la zone d'attente et de la récupération des eaux usées. La place de traite principale, anciennement située en zone de protection des sources Sh et sans revêtement de surface n'est pas conforme aux exigences de protection.
- Clôture des zones S1 (lac de Lovenex et Au de Morge) : réduction de la charge polluante en zone de protection Sh et S1 du lac de Lovenex et de la zone S1 à l'Au de Morge.

L'exploitation de cet alpage nécessite réfection et adaptation des accès et des bâtiments. En présence des contraintes environnementales mentionnées et des valeurs en présence, le présent projet conjugue les demandes et charges posées par les Services avec les besoins de protection du patrimoine, les exigences d'exploitation et les limites de la rentabilité économique.

Les ouvrages projetés se situent dans les zones d'affectation suivantes :

- aire alpage/pâturage : bâtiments, places de traite, digue de défense, route d'accès, clôture du lac de Lovenex.
- aire forestière : la route d'accès, depuis la route cantonale à l'alpage de l'Au de Morge, présente un premier tronçon en forêt de 1'165 m et un deuxième, traversant l'alpage, de 510 m. D'une largeur moyenne de 2.3 à 3.0 m, la chaussée est entièrement goudronnée. La pente est uniforme, entre 9 et 12 %.
- digue de protection contre le charriage de matériaux : Le Nant de Morge, affluent secondaire de La Morge, traverse en diagonal l'alpage de l'Au de Morge. Ce torrent, habituellement sec, en période de fortes précipitations charrie d'importantes quantités de matériaux graveleux, obstruant à plusieurs endroits la route alpestre. Ces dépôts produisent également la déviation du filet d'écoulement par obstruction du lit, la dégradation du pâturage et la réduction de la surface d'exploitation.
- zone de protection du paysage superposée : clôture du

Lac de Lovenex, pompe solaire et abreuvoir.

Le projet déroge à l'interdiction de construire hors zone à bâtir, art. 22. LAT et nécessite une autorisation au sens de l'art. 24 LAT avec implantation imposée par la destination de l'ouvrage. L'intervention dans l'aire forestière se limite à la réfection de la route existante, sans changement de tracé ni d'emprise ce qui est conforme aux restrictions imposées par la Loi forestière sans besoin de demande de défrichement.

L'exploitation alpestre est présentée dans un plan agropastoral mis à jour en 2016 dont sont tirées les informations suivantes. L'alpage de l'Au de Morge est exploité principalement avec des vaches laitières (100) et dans la partie supérieure avec des vaches allaitantes (55) et 12 veaux. L'alpage de Lovenex est exploité avec 55 vaches allaitantes. Le potentiel fourrager des deux alpages est de 100 PN (pâquiers normaux), soit 100 UGB (unités gros bétail) pendant 100 jours. La surface épandable, calculée en fonction des pentes et des zones de protection, est de 8.6 ha.

Le coût total des travaux et des études se monte 1'916'000 CHF. Le subventionnement du Canton et de la Confédération sera de 70%. Lors de la mise à l'enquête, un dossier de subventionnement sera déposé à « l'Aide suisse aux paysans de montage » pour boucler le budget prévisionnel. Cette aide ne peut-être demandée que lors de la mise à l'enquête du projet global.

## Quels impacts sur les alpages ?

### Environnement

Les impacts sur l'environnement concernent principalement les eaux superficielles alimentant les sources de Clarive et de la Tine.

### Réfection de la route

L'enrobé existant a fait l'objet d'une analyse rapide PAK-Marker montrant que les goudrons sont fortement pollués en HAP (plus de 10'000 mg/kg). Les goudrons dégrappés ou démolis seront mis en décharge bioactive.

### Bâtiments

Mise aux normes alimentaires et amélioration considérable de l'outil de travail.

### Places de traite

La place de traite principale se situe en zone Sm tandis que la place d'attente en zones Sm et Sh. La place de traite secondaire se situe en zone Sm. En phase de construction, l'entreprise chargée des travaux établira un plan Qualité-Sécurité-Environnement regroupant les exigences des directives et normes applicables à ce type de travaux. Seront également strictement observées les recommandations de la norme SIA 431 «Évacuation et traitement des eaux de chantier».

### Clôture du lac de Lovenex, pompage et abreuvoirs

La clôture du lac de Lovenex sera réalisée en zone Sm unique-



ment avec du bois à l'état naturel. L'installation de pompage et les abreuvoirs se situeront en zone Sm tandis que le tuyau de captage sera en zone Sh. Ces installations ne produiront aucune émission notable dans l'environnement.

### **Digue de protection contre le charriage de matériaux**

En phase d'exploitation, la digue projetée ne présente pas de risques pour l'environnement. L'ouvrage est entièrement en matériaux inertes, issus de l'excavation sur place et il n'est pas prévu d'émissions de produits dans l'environnement. L'exécution du chantier se fera en absence d'écoulement du Nant de Morge.

En phase de chantier s'appliquent les mêmes indications du chapitre « place de traite »

### **Nature et paysages**

L'inventaire des valeurs naturelles et paysagères de la Commune de Saint-Gingolph, en cours de rédaction, relève les points suivants :

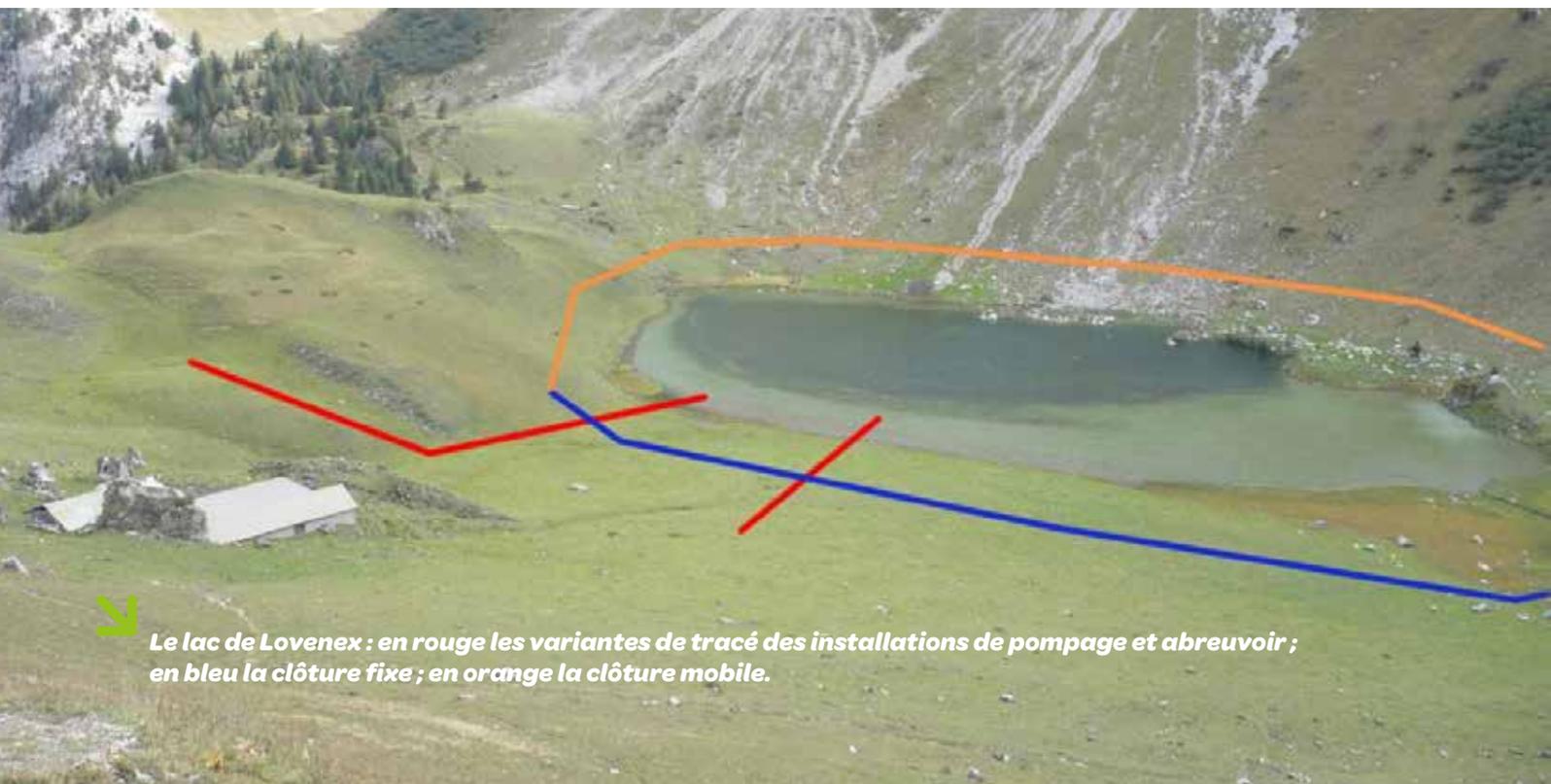
- « le milieu montagnard et alpin de la région de Lovenex, encore particulièrement intacte (un alpage et quelques sentiers pédestres uniquement). Il abrite un pâturage sec d'importance nationale et diverses espèces rares comme le charismatique panicaut des alpes (*Eryngium alpinum*, VU), la renoncule thora (*Ranunculus thora*, NT), le trèfle pourpre (*Trifolium rubens*, NT) ou encore la perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*, NT) et le merle à plastron (*Turdus torquatus*, VU), menacé par le réchauffement climatique et qui voit son habitat progressivement se restreindre. Le très rare potamot allongé est observé dans le Lac de Lovenex (*Potamogeton praelongus*, EN). Il s'agit de l'unique station valaisanne et de l'une des 4 uniques stations répertoriées en Suisse. Poussent également sur les rives du lac les peu communs *Eleocharis mamillata* (VU) et *Rorippa islandica* (NT) » ;

- « Les zones agricoles extensives de Saint-Gingolph ont en l'état une grande valeur et un fort potentiel pour les espèces liées aux pâturages bien structurés, à l'interface ligneux/herbages, aux prairies humides ou aux vergers haute-tige et autres vieux arbres » ;
- « La région de Lovenex se situe dans la zone montagnarde à alpine. » ... « Toute la zone des crêtes marquant la limite de la commune au sommet du Grammont présente une diversité remarquable d'habitats subalpins et alpins. Ces éléments sont imbriqués en mosaïque au gré de la géomorphologie accidentée, des couloirs d'avalanche et des autres conditions naturelles qui règnent au-delà de la limite des forêts ».

Le maître de l'ouvrage est la Bourgeoisie de St-Gingolph, propriétaire des deux alpages concernés. Les ouvrages projetés bénéficient essentiellement aux propriétaires et aux exploitants de l'alpage. Indirectement ils exercent une importante utilité publique en préservant le système agropastoral (fonctions de production, protection, récréation) ainsi que la valeur patrimoniale des bâtiments.

Le présent projet répond aux impératifs de mise en conformité des aspects de protection des sources et de conformité sanitaire, complète et entretient les installations alpêtres indispensables à l'exploitation, pérennise la préservation du patrimoine et de ses fonctions publiques.

Les aspects techniques, géologiques et environnementaux répondent aux exigences légales et normatives ainsi qu'aux recommandations et instructions des Services de l'État. L'exécution des travaux est à soumettre à la conduite de bureaux d'études spécialisés garants de la préservation des intérêts environnementaux et en particulier des eaux souterraines.



**Le lac de Lovenex : en rouge les variantes de tracé des installations de pompage et abreuvoir ; en bleu la clôture fixe ; en orange la clôture mobile.**



## Services

# La Maison Médicale est pleinement opérationnelle !

Depuis l'été, l'offre de notre Maison Médicale s'est étoffée. Vous pouvez désormais profiter des services :

- d'un cabinet de médecine générale ;
- d'un cabinet de médecine manuelle, médecine du sport et d'osthéopathie ;
- d'un cabinet de podologie ;
- d'un cabinet de psychologie ;

La Commune reste en recherche d'autres spécialités pouvant être mises à la disposition des gíngolaises et gíngolais.



## Annonce légale

La commune de Saint-Gingolph met en consultation jusqu'au 14 février à 12H00 :

### **une délégation de service public de service de restauration et d'animation de la plage municipale**

La délégation consiste à exploiter le Bar-restaurant de la Plage, en proposant des menus et produits adaptés et en organisant des manifestations renforçant l'attrait touristique communal.

Le projet de cahier des charges et toute information complémentaire peuvent être sollicités auprès du secrétariat de la mairie :

+33 (0)4 50 76 72 28  
mairie@st-gingolph.fr





Vie associative  Yann Favre

## La section de sauvetage de Saint-Gingolph

A l'aube de nos 135 ans d'existence, notre société a conservé durant toutes ces années sa vocation première qui est selon le 1er point de ses statuts : « D'unir les membres dans une action commune de solidarité afin de promouvoir et porter secours sur et aux abords du Léman et de ses affluents ».

En effet que ce soit sur le lac, sur le Rhône et depuis peu sur les différents plans d'eau du Bas-Valais, notre société en collaboration avec nos partenaires des secours, peut engager son matériel et ses ressources humaines dans toutes les missions nécessitant un engagement de secours aquatique. Notre société est membre de la société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL) et de L'Association Cantonale Valaisanne des Secours Aquatique (ACVSA).

Depuis quelques années avec l'évolution des sports nautiques et des activités diverses, nous avons dû adapter nos techniques, nos équipements et nos formations pour être toujours le plus efficace possible lors de l'accomplissement de nos missions. Nos équipes prêtes à intervenir 24/24, 365 jours par année sont regroupées dans plusieurs groupes :

- Les bateliers
- Les pilotes
- Les nageurs sauveteurs
- Les plongeurs d'intervention

En chiffre cela représente 40 interventions, 15 surveillances de manifestations et 30 sessions de formations diverses.

Aujourd'hui, la baleinière de 1929 ne sert évidemment plus aux interventions. Conservée au titre du patrimoine, elle est utilisée pour maintenir la force physique de ses rameurs et l'esprit d'équipe. C'est au rythme de 3 entraînements par semaine de mars à octobre que nos rameurs se préparent aux diverses compétitions rassemblant les autres sociétés de sauvetage que compte la SISL.

Côté palmarès, notre société est rentrée victorieuse de la fête Internationale de sauvetage organisée à St-Blaise, ramenant le fameux vase de Sèvre. Après les victoires de 2015, 2016 et 2017, nous venions de prendre notre revanche sur l'année 2018 avec cette magnifique 1ère place à St-Blaise. Ce résultat est le fruit du travail et des heures d'entraînement de nos équipes de concours.

Afin d'assurer à la section un avenir durable, ses membres ont créé au début des années 2000 « l'école du Lac ». Chaque semaine, la section réunit des jeunes, tous volontaires pour devenir les sauveteurs de demain.

Ils suivent chaque vendredi soir des cours, dispensés par des bénévoles. Ils apprennent le secourisme, la rame, le matelotage, des connaissances sur le lac (géographie, vents, etc...), les techniques de nage de sauvetage et toutes les techniques d'interventions.

Afin de garantir la continuité de toutes nos activités, le sauvetage de Saint-Gingolph recrute toutes les personnes s'intéressant à nos activités et désirant donner un peu de temps à notre société.



### Sauvetage de Saint-Gingolph

- +41 (0)79 642 17 14
- [www.st-gingolph-sisl.com](http://www.st-gingolph-sisl.com)



## Une belle édition du Noël des Aïnés

Le 7 décembre 2019 a eu lieu comme chaque année notre traditionnel repas de Noël des Aïnés. Cette année, plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation. Année exceptionnelle puisque cinq nonagénaires participaient à cet événement : Elyette Pusceddu, Guy Pachoud, Renée Bénét, Peter Leuthold et Raymond Richon.

Nous tenons à remercier tout particulièrement, la fanfare « les Enfants de 2 Républiques », les écoles de Saint-Gingolph (Suisse), le groupe de Country Musique de Port-Valais et tous les bénévoles qui ont œuvrés à cette manifestation.



## Un champion européen à Saint-Gingolph !

L'année 2019 aura été exceptionnelle pour Simon Maitin sur le plan du judo. Ce jeune homme de 16 ans qui habite Saint-Gingolph et qui a suivi toute sa scolarité chez nous pratique ce sport depuis son plus jeune âge.

Il s'entraîne quotidiennement au sein du «sim clé» à Colombey-Muraz mais aussi dans les centres de performance de Lausanne et Yverdon, car il fait partie de l'équipe suisse. Chaque année, il remporte bon nombre de médailles sur le plan suisse et international, mais cette année aura été exceptionnelle car, en automne, il remporte sa première coupe d'Europe à Koper en Slovénie en cadets (moins de 50 kg). Et pour couronner le tout, aux championnats suisses mi-novembre à Macolin, il remporte le double titre de champion suisse (espoirs moins de 50 kg et juniors moins de 55 kg).

En ce moment, un projet lui tient à cœur. Il espère se qualifier pour les championnats d'Europe cadets qui auront lieu à Riga en Lettonie début juillet 2020. Une année de judo sur le plan suisse et international coûte plus de 10'000 CHF, c'est pourquoi il sollicite votre aide via la plateforme « I Believe in You ».



### Pour aider Simon

- Famille Maitin, Route de la Chaux 10
- <http://ibiy.net/SimonMaitin>





Évènement



Justine Grandcollot Juste un clic / Images du Léman / Lémania Photos

# Retour en images sur la Grande Fête de l'Amitié franco-suisse







➔ **La Foire du Valais, une vitrine exceptionnelle avec ses 230'000 visiteurs.**

Tourisme  Joël Grandcollot-Bened

## Une année éprouvante mais riche en expériences !

On pourra le dire et le redire : oui, 2019 fût une année exceptionnelle pour notre village. Les images dans les pages précédentes parlent d'elles-mêmes. Il y a encore 5 ans, nous n'aurions pas pu imaginer organiser un tel événement en partant de zéro. Et pourtant, c'est bien grâce à la dynamique née de la création de Saint-Gingolph Promotion Évènements (SGPE) que cela a été possible. Bien que nous soyons encore en phase de construction.

### **Créer une structure comme SGPE n'est pas chose aisée**

Nous l'avons toujours dit, notre structure sera 100% opérationnelle à l'horizon 2022. 5 ans pour la mettre en place, l'installer de manière durable et la faire connaître de nos partenaires. Mais l'un des travaux les plus prenants actuellement est de mettre au clair les différents contrats, conventions, accords verbaux qui nous lient à des tiers. Nous héritons du passé de plusieurs structures (Société de Développement, Syndicat d'Initiatives et Cartel des Sociétés), il nous faut clarifier pour mieux gérer ! Et c'est dans cet exercice que nous nous rendons compte du bien-fondé de SGPE : que de doublons évités, que de forces économisées !

### **Les 450 ans comme booster**

Dans notre entreprise de mise en place de SGPE, nous avons fait une petite « pause » consacrée à l'organisation des 450 ans d'amitié franco-suisse. Nous ne pouvions laisser passer une telle occasion de faire parler de notre village, et à voir le nombre de sujets qui y ont été consacrés dans les médias, tant locaux que nationaux, on peut dire que c'est réussi !

Les quelques 3'500 personnes qui ont découvert notre village le soir du concert de GOLD reviendront, c'est certain. Mais nous devons nous rappeler à leur bon souvenir !

### **En 2020, du travail de fond !**

Dès janvier, nous allons nous remettre au travail et nous recentrer sur nos principales missions : promotion et information. Nous devons surfer sur la vague de 2019. Il nous faut notamment revoir notre documentation papier. Même si internet est en vogue, le papier fait de la résistance ! Le programme des événements édité en toute fin d'année passée par exemple, n'est pas encore parfait. Après le chef-lieu, nous devons cartographier Bret et le Frenay pour être complet. Notre dépliant général n'a pas été mis à jour depuis 4 ans, nous devons y intégrer la ViaRhôna, le nouvel aménagement des quais, la châtaigneraie, le Pavillon Bleu, etc... Tous ces projets en cours qui feront demain la force de notre destination. Nous avons du travail, et nous comptons sur votre soutien et votre aide pour mener à bien notre mission ! Venez nombreux à notre assemblée générale pour en discuter !

### **Assemblée générale de Saint-Gingolph Promotion Évènements**

- Vendredi 17 janvier 2020 à 20H00
- au Château
- Ouverte à tous



# Le Château est devenu Moulinsart-sur-Morge !

Je suis né 19 ans après le Traité de Thonon et, en l'an de grâce 2019, mes propriétaires ont décidé de m'offrir un sérieux lifting. Il était temps ! Aux plus belles choses, le temps se complait à faire outrage et je n'échappais pas à la règle.

Murs, planchers, rien ne résista aux outils des artisans. Plus les jours passaient, plus je m'inquiétais : arriverait-on à terminer les travaux pour le 13 juin 2019 ? Hé oui ! On allait voir ce que l'on allait voir ! Tintin venait prendre ses quartiers dans mes salles.

Il est 14 heures 30, ce vendredi 13 juin. Dans trois heures, c'est le vernissage de l'exposition Tintin et le paillason de l'entrée Colombière est enfin posé. Ouf, les travaux de rénovation sont terminés « just in time » (eh oui, je me suis mis à la mode). Je deviens pour 65 jours Moulinsart-sur-Morge.

Pour cette exposition, mes locaux, qui d'ordinaire abritent le Musée et diverses salles, voient défiler plus de 6'000 visiteurs. Ils accourent de toutes parts pour découvrir la vie et l'œuvre d'Hergé. Pour beaucoup, le Musée des Traditions et des Barques du Léman est une découverte. Ma « Salle du Billard » devient le salon du capitaine Haddock ; les Licornes font concurrence à mes Barques. Ceux qui m'ont orné de magnifiques boiseries n'imaginaient certainement pas que, bien des années plus tard, ce décor s'intégrerait parfaitement à la réplique du salon du Chevalier François de Hadoque. Nick Rodwell découvre les lieux après trois jours de mise en place par l'équipe de Moulinsart. L'œil brillant, il dit : « Si la perfection existe, elle est ici. » (sic) Parle-t-il du décor ou de la salle, nous ne le saurons jamais, mais je rougis de plaisir.

Rendez-vous compte que dans mes sous-sols, la cale du Karaboudjan accueille les visiteurs ; ils ont même le droit d'entrer dans la boîte de crabe aux pinces d'or en prenant l'ascenseur. Au premier étage, les 50 voitures de Tintin font l'objet d'un quizz familial : c'est à qui devine à quel album appartient chaque véhicule et, c'est bien souvent les enfants qui dament le pion à leurs parents, avec une fierté non dissimulée.

Au deuxième étage, la vie d'Hergé est contée. Ma voisine, la Maison des Sœurs, a même vu son balcon escaladé par le fameux petit reporter mais un projecteur l'a démasqué.

Dimanche 18 août : le temps passe si vite qu'il est déjà temps de tout remballer. Les trois « Licornes » reposent sagement dans leurs berceaux et avec tout le reste chargé dans 2 ca-



mions de 18 tonnes, repartent pour Bruxelles. J'adresse un grand coup de chapeau à Sophie, Catherine, Jean-Paul, Raphaël, à l'équipe voirie et aux candidats réfugiés qui ont transbahuté tous ces objets et les ont déplacés avec beaucoup de délicatesse sans me faire la moindre égratignure.

Les exposants ont eu l'idée saugrenue de vouloir me faire ressembler à mon cousin de Chevreny en plaquant sur mes fenêtres toutes neuves des autocollants. C'est Murielle qui a procédé à mon maquillage, rendez-vous compte : 815 carreaux d'autocollants posés avec une patience de moine copiste et, pour que je retrouve mon identité à la fin de l'exposition, Murielle, avec son grattoir, les a arrachés en prenant garde car je suis chatouilleux.

Nous sommes le 19 août 2019, je retrouve ma quiétude mais aussi un brin de nostalgie, tous ces visiteurs me manquent. À quand de nouvelles aventures ?



Entre les beaux hôtels et les 4 fabriques de perles, le village était très en vogue !



Culture  Jean-Loïc Selo

## Saint-Gingolph à la Belle-époque des Perles du Lac

Dîners à toute heure, cuisine soignée, afternoon tea, lunch, rafraîchissements, ombrelles, chapeaux, robes élégantes, canotiers, touristes attablés au bord du lac à regarder passer les yachts à voile, nous sommes au début du siècle dernier à Saint-Gingolph. L'endroit est chic et les nombreux hôtels, pensions, résidences et restaurants accueillent les touristes qui arrivent par les bateaux le « Bonivard » ou le « Simplon » ou par le train de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

En remontant de l'hôtel du Lac, nous passons devant la pension-hôtel Fornay et nous apercevons l'hôtel Suisse un peu plus haut. Nous croisons des touristes qui s'empressent vers les boutiques. On trouve de tout à Saint-Gingolph et plus particulièrement des perles et des bijoux. Il n'y a pas une fabrique mais quatre : la Perle de Saint-Gingolph, la Perle du Lac, la Perle Orion et la Perle du Léman. Des bateaux (les *Jamans I, II, III et IV*) font spécialement l'aller-retour plusieurs fois par jour depuis Montreux. Les touristes s'empressent devant les petites boutiques de perles.

La Perle du Lac, fabrique de M. Patural pouvait se visiter. Une quinzaine d'ouvrières travaillaient à l'étage tandis qu'une dizaine de vendeuses accueillait les clientes. L'hiver, les bijoux étaient confectionnés à domicile. Les pêcheurs fournissaient les écailles d'ablettes - les sardines du lac - nécessaires à la confection des perles selon les méthodes décrites dans les nombreux brevets déposés. Les techniques ont évolué rapidement en 50 ans. L'activité faisait alors vivre beaucoup de

personnes à Saint-Gingolph. La fabrication, dont le procédé remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, avait été améliorée successivement par deux chimistes : Monsieur Douarin, chimiste parisien, et par la suite, Monsieur Patural chimiste diplômé de Cambridge. L'ablette, poisson peu apprécié en cuisine était pêchée côté suisse à l'aide de carrelets, était écaillée à l'aide de machines spécialement adaptées. Les précieuses écailles étaient vendues à la fabrique qui récupérait ensuite la fine couche de matière brillante située en-dessous pour la fabrication des perles.

Cette précieuse partie de l'écaille contient de la guanine C<sub>5</sub>H<sub>5</sub>N<sub>5</sub>O, l'une des deux molécules de la vie avec l'adénine, C<sub>5</sub>H<sub>5</sub>N<sub>5</sub>, toutes deux présentes à la fois dans l'ARN et l'ADN. La guanine, qui aurait pu s'appeler iridine ou brillantine, tient son nom du guano dans lequel elle fût identifiée pour la première fois. Cette molécule magnifique possède la propriété exceptionnelle de cristalliser en paillettes microscopiques diffractant la lumière et produisant une irisation toute particulière : la perlescence.

En 1968, Paul Matisse créa le Kalliroscope (du grec « voir la beauté des fluides ») en utilisant une solution contenant de la guanine cristallisée. Un liquide similaire appelé Essence d'Orient composé de guanine cristallisée et d'un gel de nitrocellulose dérivée du coton (le collodion Cooper) était utilisé pour la fabrication des perles. L'Essence d'Orient était anciennement obtenue en macérant les écailles d'ablette dans



une solution aqueuse chauffée d'alcool et d'ammoniaque. L'Essence d'Orient ainsi préparée venait recouvrir, par trempage, des perles de verre appelées noyaux. Les noyaux, de 2 à 12 mm, étaient piqués au moyen de tiges de cuivre sur des petits blocs de liège pour la préparation des perles servant à confectionner des boucles et des bagues, perles dites « borgnes ». Les perles à bracelets et à colliers étaient suspendues sur des fils tendus entre 2 tiges piquées dans des blocs de liège. Les ouvrières trempaient alors les perles dans l'Essence d'Orient. Les perles de qualité bon marché étaient trempées 5 fois tandis que les perles fines comptaient jusqu'à 25 couches. Le temps de séchage entre 2 bains était d'environ 2 heures à l'abri des poussières.

Un certain tour de main était nécessaire au moment de retirer les perles de l'Essence d'Orient pour les retourner rapidement afin que les larmes coulent sur le fil et ne figent pas sur la perle. La qualité réputée des perles de Saint-Gingolph provenait de la composition des bains de nacre dont la formule était gardée secrète. Madame Jacquier, l'une des dernières perlières de cette époque, rapporte que les ouvrières utilisaient des gouttières, blocs de bois creusés d'alvéoles contigües, dans lesquelles elles composaient les colliers. Par exemple, la plus grosse perle au milieu puis de plus en plus petites jusqu'à la chute désirée. Quand la gouttière était garnie, une autre ouvrière procédait à l'enfilage sur un fil de soie très fin. Puis il convenait de monter le fermoir muni d'une perle et d'un dessin spécial pour éviter les contrefaçons. Madame Jacquier raconte qu'il y avait quelques fois des clients mal intentionnés qui, prétextant de vérifier l'Orient à la lumière du jour, se volatilisèrent dans la foule qui attendait dans la rue. On raconte encore aujourd'hui dans les cafés du village, qu'une baronne passablement désargentée revenait tous les ans à la même époque, enlevait une ou deux perles naturelles à son collier et demandait à se les faire remplacer. Collier qui, aux dires de Monsieur Patural, n'était plus authentique que pour un quart.

Nostalgiques de cette belle époque, des gingolais ont commencé à faire revivre la tradition des perles, au Musée tout d'abord et récemment pour son renouveau. Comme à

l'époque, les perles pour les bagues, pendentifs et boucles sont piquées au moyen de tiges de métal sur de petits blocs de liège. Les perles à bracelet et colliers sont suspendues sur des fils tendus. Toutes les perles sont trempées à la main dans des bains de nacre dont la composition est tenue secrète. Les couches de finalisation contenant de la nacre issue des écailles sont confectionnées à St-Gingolph. Séparées de leur support, les perles sont polies minutieusement et triées en fonction de leur grosseur et de leur brillance. La densité et l'éclat de cette perle la rendent comparable à une perle fine avec la particularité, pour ce modèle déposé de présenter des éclats d'une extrême finesse.

La perle de Saint-Gingolph est écologique et ne nécessite pas de fermes d'élevage, contrairement aux perles traditionnelles. En effet, dans ces dernières, le bilan est plutôt négatif : 10% des huîtres meurent immédiatement, 10% dans les deux ans, 30% rejettent le nucléus. Sur les 30% donnant une perle utilisable, seulement 1% sont des perles parfaites.

L'année 2019 a nécessité le développement d'une première gamme en argent et vermeil et de nombreux tests et adaptations : les colliers sont désormais montés sur du fil de soie plus solide, les attaches des perles ont été renforcées, le nombre de bains a été augmenté.

La nouvelle gamme comprend pendentifs, boucles, bagues, colliers et bracelets. De nouvelles perles sont développées pour des usages extrêmes : perles en saphirs (gamme Eco bijoux) et perles oxydes de métaux précieux plus particulièrement pour les bagues, bracelets et colliers de la gamme cuir. Grâce aux nombreux contributeurs, la renaissance des perles de Saint-Gingolph est sur la bonne voie pour 2020 !

## Les Perles de Saint-Gingolph

- +41 (0)78 601 00 88
- +33 (0)6 50 30 38 69
- [www.perles-du-lac.ch](http://www.perles-du-lac.ch)





Projets



Micheline Grept

## La réhabilitation de la châtaigneraie prend son envol !

Pour rappel, le 30 avril dernier, une présentation du projet de revitalisation paysagère et écologique du patrimoine castanéicole de Saint-Gingolph a été soumise aux propriétaires des parcelles sélectionnées. En juin 2019, une demande de subventionnement est déposée auprès du Fonds Suisse pour le paysage. Dans le même temps, nous approchons l'OFAG (office fédérale de l'agriculture) pour l'installation d'une collection nationale « Castanea » à Saint-Gingolph.

Début octobre, nous faisons la promotion de notre projet et de notre village à la Foire du Valais de Martigny en collaboration avec Saint-Gingolph Promotion Évènements, le Musée, le comité d'organisation de la Fête de la châtaigne et la Cochère.

La collection fut validée par l'Office Fédéral de l'Agriculture le 8 octobre dernier, elle sera installée sur deux hectares au lieu-dit la Fremy sur une parcelle bourgeoisiale. Le 11 octobre, nous recevions la décision de contribution du Fonds Suisse pour le Paysage pour la phase 1 du projet : «Contribution à fonds perdus de 30% des coûts effectifs nets de la phase de lancement du projet, à savoir 2019-2021, à l'exception des frais liés aux layons d'accès ainsi qu'au suivi et à l'entretien des arbres plantés, à concurrence de 250'000 CHF maximum.»

Le 18 octobre, un atelier cuisine a eu lieu pour la promotion de la châtaigne gingolaise, en vue d'un joli article paru sur le journal régional « Le Vendredi ». Un grand merci aux cuisinières et cuisiniers ! Le 11 novembre, tournage d'un reportage pour l'émission « Couleurs locales » de la RTS, nous remercions les villageois qui se sont mobilisés pour faire valoir notre projet et le soutenir.

Et enfin, le 5 décembre nous recevions la Fondation Chablais Nature, que notre projet a conquis et qui nous fait un don de

100'000 CHF pour les travaux de foresterie. Merci à Madame Granger et à son comité pour le joli cadeau de Noël.

Depuis, le comité de pilotage est très fier de la tournure que prend le projet. À ce jour, plus de 85 % des parcelles projetées adhéreront au projet, les propriétaires ayant signé les conventions.

Un inventaire des arbres méritants à préserver a été fait dans le secteur de la Grande-Forêt. C'est dans ce secteur que les premiers travaux de mise en lumière débiteront dès cet hiver. Dans la même zone, le relevé des « boichons » ou pilonniers (méthode ancestrale de conservation de la châtaigne) a également été effectué. Une pépinière est née pour la production de sujets sur lesquels seront greffées nos variétés locales. La campagne de recherche de fonds se poursuit, une trentaine de fondations ont été approchées.

Dans le cadre du projet, chacun d'entre vous, chaque famille, chaque entreprise peut parrainer un châtaignier. Nous garantissons de soigner l'arbre pendant 10 ans et d'en assurer sa pérennité. Vous pourrez lui donner le nom que vous souhaitez. Il sera géolocalisé ce qui vous permettra de le retrouver facilement. Vous pourrez à tout moment lui rendre visite et récolter ses fruits. À ce jour, une vingtaine d'arbres ont déjà trouvé une marraine ou un parrain.

Le site internet [www.tousenselve.ch](http://www.tousenselve.ch), en construction actuellement, vous informera sur le projet. Vous y trouverez les liens vers les articles, les reportages télévisés et des petites vidéos tournées.

# Traitement des déchets : le compte sera autofinancé !

Depuis 2014, les charges communales liées au tri des déchets ne cessent d'augmenter. Pour l'année 2018, le constat est sévère : le déficit se monte à 24'078 CHF !

Pour combler ce déficit, la commune puise dans le compte « Finances et Impôts » ce qui pèjore notre budget annuel. Après une analyse assez fine des charges liées à ce compte, il s'avère que 39% des charges (soit 100'000 CHF) sont dévolues au personnel de la voirie. Ce qui représente plus de 2'000 heures par année, pour le tri des déchets.

Afin de combler le déficit de 2018 et de faire en sorte que notre compte soit autofinancé pour les années futures, deux choix se profilaient. Soit :

1. Une augmentation de la taxe des ordures, ce qui porterait la taxe à 80 CHF/habitant ;
2. Une organisation différente de la gestion des déchets.

Le conseil communal a donc décidé de réduire les horaires de la déchetterie et de remplacer les bennes à papier, à verre, à PET et à Fer Blanc par des moloks.

## Nouveaux horaires de la déchetterie

= 450 heures/année

Mardi : 7H30 - 9H30

Mercredi : 13H30 - 17H00

Samedi : 8H00 - 11H30

Par les mesures déjà entreprises depuis août 2019, adaptation des horaires de la déchetterie et la suppression du ramassage

du carton chez certains particuliers, l'économie réalisée à fin octobre est de 21'000 CHF !

Pour les mois à venir, nous visons une amélioration de la qualité du tri, par les moyens suivants :

### Organisation générale de la collecte

1. Consignes claires à la population
2. Contrôle qualité par la voirie/ Transmission aux autorités des problèmes
3. Intervention des autorités pour l'identification et le règlement des problèmes

### Information et sensibilisation

1. La communication, un élément clé d'une gestion optimale des déchets
2. Meilleure coordination à l'échelle locale, voire régionale des messages transmis à la population afin d'éviter l'incompréhension et les frustrations.
3. Renseigner la population sur le dispositif de financement et la logistique de collecte des déchets.

### Mesures techniques et opérationnelles

1. Amélioration des équipements
2. Travailler sur l'emplacement des éco-points
3. Réserver la collecte dans les éco-points à certains déchets.
4. Réduire l'anonymat des dépôts en éco-points si cela s'avère nécessaire.
5. Renoncer à la valorisation ou à la collecte séparée de certains matériaux.

### Sanctions et répression

1. Les employés communaux sont assermentés depuis 2019.



# Redonner ses lettres de noblesse au Conseil communal

Pourquoi réduire le nombre de conseillers et pourquoi élire ce Conseil au système majoritaire ?

Tout d'abord, le constat : aujourd'hui, les faits dont fait écho la presse démontre, s'il le fallait encore, un besoin de trouver une formule permettant à Saint-Gingolph de retrouver une certaine sérénité au sein du Conseil municipal.

Si l'on regarde autour de nous, on constate qu'en Suisse romande, beaucoup de communes sont dirigées par un Conseil à 5 membres élu au système majoritaire plurinominal notamment les communes vaudoises et haut-valaisannes. Et pour cause :

- Le Conseil à 5 membres permet à chacun de diriger un rouage important de la commune. A 7 nous voyons que certains membres de l'exécutif n'ont même pas de budget à disposition ou d'autres n'ont aucune activité. Bref, à 7 il y a un déséquilibre permettant de transmettre les portefeuilles ministériels les moins importants aux vaincus des élections. Des tensions éclatent forcément car cela incite à l'esprit revanchard.
- Le Conseil à 5 devrait permettre de créer un esprit de cohésion, un esprit d'équipe dépassant l'étiquette partisane. A 7, on est déjà dans un esprit de parlement et donc de confrontation.
- Nous avons constaté lors des dernières élections : il n'y a pas assez de candidats. Les manquants sont désignés par les parrains de partis. Ceci n'est pas démocratique. C'est au peuple de choisir qui siège au Conseil et non des comités de partis. Le système majoritaire permet aux citoyennes et citoyens de choisir, pour les sièges vides, les « préférés » parmi les habitants éligibles. Passer de 7 à 5 et passer au système majoritaire c'est aussi acter que nous sommes une petite commune, un petit village. Il ne sert à rien de vouloir se montrer plus gros que nous sommes.
- Au vu de la réduction du nombre de membres de l'exécutif, le pouvoir sera ainsi plus uniforme grâce à une majorité qui en découlera automatiquement et sa respectabilité renforcée.
- Les dicastères correspondront au plan comptable harmonisé des communes selon le diagramme présenté

ci-contre. Cet argument est particulièrement important lorsqu'on pense aux changements qui se préparent avec l'introduction du MCH2 (nouveau plan comptable harmonisé appliqué à toutes les collectivités publiques valaisannes à partir de 2022).

- Pour terminer, une réduction du nombre d'élus augmentera la charge de travail sur les épaules de chaque conseiller. Cette raison obligera les élus à travailler en collaboration avec leur commission, créer une dynamique participative au niveau de leur dicastère et ainsi donner un nouveau souffle démocratique au village.

Évidemment, il y aura une augmentation de la rémunération. Nous ne pouvons, à ce stade, articuler des chiffres mais il va bien falloir revaloriser le travail du conseiller si nous désirons encore avoir des candidats. En effet, aujourd'hui, un conseiller perçoit 5'800 CHF d'indemnité annuelle et 1'200 CHF de frais. Le président perçoit un salaire de 12'000 CHF, une indemnité de 5'800 CHF et des frais à hauteur de 1'200 CHF. Le Conseil dans son ensemble coûte 61'000 CHF au total sans les charges sociales.

Il faut comprendre que le président a une responsabilité juridique importante et que si nous considérons le temps passé par les conseillers à traiter les affaires communales, nous serions à un salaire horaire de 10 CHF.

En conclusion, la réduction de 7 à 5 élus au Conseil municipal s'impose logiquement car c'est juste admettre le fait que nous sommes un petit village. Le système majoritaire permettra de sortir la politique politicienne qui mine les rapports au sein du Conseil.

La nouvelle organisation de l'administration communale de Saint-Gingolph sur le principe de 10 dicastères selon le plan comptable harmonisé des communes avec le dernier dicastère splité en deux.

## Ressources

**Ressources**  
Finances et impôts

**Ressources**  
Administration générale

## Générations

**Générations**  
Éducation et formation

**Générations**  
Prévoyance sociale

**Générations**  
Santé

## Activités

**Activités**  
Culture, loisirs, sports et cultes

**Activités**  
économie et tourisme

**Activités**  
Sécurité

**Activités**  
Trafic et mobilité

## Espaces

**Espaces**  
Aménagement du territoire et constructions

## Installations

**Installations**  
Travaux publics et bâtiments

# Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

**Adresse** Place de la Croix-Blanche 1  
1898 SAINT-GINGOLPH

**Téléphone** +41 (0)24 482 70 22

**Fax** +41 (0)24 482 70 23

**Courriel** [info@st-gingolph.ch](mailto:info@st-gingolph.ch)

**Site** [www.st-gingolph.ch](http://www.st-gingolph.ch)

**Accueil du public**

Lundi	09H00 - 10H00	16H00 - 18H00
Mardi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Mercredi	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>
Jeudi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Vendredi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00



Au quotidien  Commission Voirie

## Un nouveau réseau d'eau à Brêt et des sources protégées !

La Commune a poursuivi la mise à niveau de l'ensemble de l'aménagement du cœur du village de Brêt en cette année 2019.

Avec le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eau usée et d'eau pluviale, les fourreaux télécoms ont été enfouis et livrés à Orange pour la mise sous terre des lignes ces prochains mois. L'éclairage public a été renouvelé avec des luminaires LED, la chaussée est neuve, les glissières de sécurité ont été remplacées par des glissières bois plus esthétiques. Les parkings de la route du Clos-Brûlé et de la route de Chez Monnet ont été enrobés. À l'image de ce qui a été fait dans le centre de Saint-Gingolph, un cheminement piéton permet d'alerter les automobilistes pour réduire la vitesse et donner la priorité aux piétons.

Pour la qualité de l'eau et sa préservation, le champ de captage de Brêt a été protégé par une clôture et nettoyé comme nous l'avions fait pour Saint-Gingolph il y a 4 ans.

Pour la suite, les travaux de la nouvelle station d'épuration vont

débuter en janvier, maintenant que les accès sont réalisés sur la RD 1005 à l'entrée du village de Locum. En 2020, les travaux de réseaux seront achevés sur la RD 1005 entre les Noirettes et l'entrée est de Brêt et vont permettre de terminer l'aménagement de la traversée de Brêt.

Début 2021, l'ensemble du village de Brêt aura terminé sa cure de jouvence qui vient souligner les qualités de ce magnifique balcon du Léman.



Au quotidien  Commission Voirie

## Un nouveau porte-outils pour une voirie toujours mieux entretenue

L'acquisition du nouveau porte-outils va permettre à la Commune d'améliorer sensiblement le niveau d'entretien de la voirie. Véritable équipement multifonctions, il va permettre de :

- balayer voirie et trottoirs, ainsi que la ViaRhôna ;
- enlever les mauvaises herbes des caniveaux et trottoirs grâce à son troisième balai pour un désherbage sans pesticide ;
- nettoyer à haute pression escaliers et portion de trottoirs grâce à son nettoyeur embarqué et sa réserve d'eau ;
- arroser en été ;
- élaguer les bords de route ;
- déneiger et saler grâce à une traction 4 roues motrices spécialement conçue pour cela.

Son coût annuel sera financé par le montant dédié jusque là au financement d'une prestation externe de déneigement et

au soutien de la Communauté de Communes pour l'entretien du sentier ViaRhôna entre Saint-Gingolph et Locum.

Cet investissement est donc neutre au plan budgétaire et va permettre d'élever sensiblement la vitesse et l'efficacité d'intervention de nos agents municipaux.



## Facture d'eau : nous vous devons des excuses !

Beaucoup d'entre vous ont constaté que le délai de paiement des factures d'eau était excessivement court cette année. Ceci nous a été demandé par la Trésorerie d'Evian en prévision du transfert du budget de l'eau à la Communauté de Communes qui était prévu initialement pour le 1er janvier 2020. Cependant, ce transfert a été reporté au 1er janvier 2021.

Pour l'année prochaine il est également à prévoir des complications pour la facturation de l'eau qui devrait intervenir plus tôt et dans un délai tout aussi court que cette année pour le paiement. Nous vous prions de nous excuser pour ces désagréments qui sont avant tout liés à la création du futur service intercommunal de l'eau potable.



## Une cérémonie sobre et belle

C'est en présence de Florence Duvand, conseillère régionale, du président de Saint-Gingolph, des gendarmes d'Evian et des nombreux porte-drapeaux emmenés par Daniel Demol, qu'a eu lieu cette commémoration de l'Armistice de 1918, avancée le 10 novembre pour la seule raison que le 11 novembre n'est pas férié en Suisse. La Suisse, pays neutre, bien que certains de ses ressortissants soient morts pour la France lors des deux derniers conflits mondiaux.

Dans son message, Géraldine Pflieger a tenu à rappeler que ce conflit est né de rivalités économiques, d'accès aux ressources naturelles, des influences coloniales, des volontés d'égo d'expansion. L'assassinat de l'archiduc François Ferdinand n'a été qu'un prétexte à déclencher ce conflit.

Les enfants des écoles présents ont entonné la Marseillaise, après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Une belle cérémonie, sobre et conviviale.



## Mairie de Saint-Gingolph France

**Adresse** 34 rue Nationale  
74500 SAINT-GINGOLPH  
**Téléphone** +33 (0)4 50 76 72 28  
**Fax** +33 (0)4 50 76 74 17  
**Courriel** mairie@st-gingolph.fr  
**Site** www.st-gingolph.fr

**Accueil du public**

Lundi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>
Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Mercredi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>
Judi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Vendredi	10H00 - 12H00	<i>Fermé</i>



# Vos événements du 1<sup>er</sup> semestre 2020

<b>Janvier</b>			
Samedi 11	<b>Soirée des voeux gingolais</b>	19H30	Salle des fêtes
Vendredi 17	<b>Assemblée générale de Saint-Gingolph Promotion Évènements</b>	20H00	Château
Dimanche 19	<b>Loto victuailles du sauvetage de Bret-Locum</b>	14H30	Salle des fêtes
Samedi 25	<b>Souper de soutien du FC Saint-Gingolph</b>	18H00	Salle des fêtes
<b>Février</b>			
Samedi 1er	<b>Souper de la cagnotte du café du Commerce</b>	à définir	Lieu à définir
Samedi 15	<b>Assemblée générale de l'association RER Sud-Léman</b>	10H30	Château
Dimanche 16	<b>Journée de présentation de l'association La Parenthèse</b>	selon prog.	Salle polyvalente
Je 20 > Ma 25	<b>33e Carnarioule : «Fêtes vos Jeux !»</b>	selon prog.	Village
<b>Mars</b>			
Lundi 2	<b>Assemblée générale de l'association Patrimoine de Saint-Gingolph</b>	19H00	Château
Ve 20 - Sa 21	<b>Mi-carême</b>	selon prog.	Établissements publics
<b>Avril</b>			
Dimanche 5	<b>Inauguration de la nouvelle buvette du stade</b>	10H30	Stade de l'Herbette
Dimanche 5	<b>Loto victuailles de l'association des Amis du Musée</b>	14H30	Salle polyvalente
Vendredi 24	<b>Assemblée générale de l'association des Amis de la Cochère</b>	20H00	Château
Samedi 25	<b>Concert annuel de la fanfare Les Enfants des 2 Républiques</b>	20H30	Salle polyvalente
<b>Mai</b>			
Samedi 9	<b>Journée de l'Europe</b>	selon prog.	Village
Dimanche 10	<b>Loto victuailles du Ski-Club Saint-Gingolph-Port-Valais</b>	14H30	Le Bouveret
Vendredi 29	<b>Concert commun Les Enfants des 2 Républiques / Big Band de Thonon</b>	20H00	Salle polyvalente
<b>Juin</b>			
Dès le samedi 6	<b>Ouverture du Musée des Traditions et des Barques du Léman</b>		Château
Samedi 6	<b>Entretien des sentiers pédestres</b>	07H30	Carrefour de l'Herbette
Samedi 6	<b>Apéritif de lancement de la saison estivale</b>	19H00	Office de tourisme
Samedi 20	<b>Kermesse de l'école et repas en soirée</b>	selon prog.	Lieu à définir
Vendredi 26	<b>Souper de soutien de la cochère L'Aurore</b>	19H00	Restaurant Le Rivage
Samedi 27	<b>Marché franco-suisse</b>	10H00	Lieu à définir
Samedi 27	<b>Fête du Sauvetage de Bret-Locum</b>	15H00	Quai André Chevally